

EXPRESSION DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

La démocratie s'apprend dès le plus jeune âge

Le Conseil municipal des enfants, une instance créée en 2011*, a été installé le 7 novembre. Nos jeunes élus ont pris leur place dans la salle du conseil. Il leur a été expliqué et rappelé les symboles de la République, la fonction et le rôle d'un élu, représentant de tous les citoyens. Il ne faut pas oublier leurs devoirs envers leurs électeurs et ceux qui n'ont pas voté pour eux. Ces jeunes élus ont fait campagne, ont proposé des idées et sont animés par la volonté d'améliorer le quotidien de leurs concitoyens. Toute la difficulté sera de convaincre, de faire face à des contraintes économiques et budgétaires ainsi que de mener à terme un projet. Ils devront comprendre que le dialogue et l'écoute de l'autre sont une stratégie bien plus payante que l'affrontement, les provocations ou le mépris menant à la violence et au blocage de toute forme de démocratie.

Apprendre, connaître et partager le secret de la réussite

Nous pouvons constater, d'années en années, que nos jeunes élus, au travers de leurs projets réussis, mettent l'accent sur le partage, quels que soient nos origines, notre statut social ou encore notre âge. Nous pouvons citer le cinéma en plein air, le karaoké intergénérationnel, les saveurs du monde, la maison des insectes ou les boîtes à livres qui en sont un parfait exemple. Nous nous devons d'entendre cette volonté de partage, elle ne doit pas être que dans un sens. La majorité des jeunes, sérieux, volontaires, curieux, n'ont qu'une seule envie : celle de partager les connaissances, l'histoire et l'expérience de personnes ayant vécu. Malheureusement, et ce trop souvent, ce volontarisme est parfois brimé et les avis moqués, voire méprisés. Nous toutes et tous, nous nous devons de prendre en compte ces messages de notre jeunesse qui sont l'avenir de nos sociétés démocratiques. Prenons-en la mesure pour éviter de sombrer dans la colère et la haine de l'autre. C'est pour ces raisons que le Conseil municipal des enfants est essentiel. Outre son aspect éducatif, il nous permet de communiquer, de dialoguer et de se comprendre. Finalement, n'apprenons-nous pas de l'autre tout au long de notre vie ?

Nous vous souhaitons d'excellentes fêtes de fin d'année.

Alain Lorand et la majorité municipale

* Conseil municipal des jeunes de 2008 à 2010

EXPRESSION DES CONSEILLERS N'APPARTENANT PAS À LA MAJORITÉ MUNICIPALE

(Article L2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales qui limite le contenu du bulletin à la diffusion d'informations « sur les réalisations et la gestion du conseil municipal... »).

Notre action de conseillers municipaux d'opposition...

Le magazine municipal est devenu l'outil « politique d'autosatisfaction » du Maire pour vanter ses « glorieuses » décisions. Pourtant, comme le démontrent les votes en conseil municipal, plus de 85% des délibérations sont adoptées à l'unanimité; cette démarche constructive, indépendante et libre de tous partis politiques, a pour seule visée l'intérêt général. Notre projet et nos nombreuses propositions connues de tous depuis 2014 sont régulièrement rappelés dans nos tribunes, notre site <http://bienvivreastrice.fr/>, nos lettres distribuées par nos propres moyens et non un prestataire payé sur nos impôts comme le magazine, n'ont jamais été repris par cette majorité. Ce magazine devrait avoir pour seule et unique mission l'information municipale et non pas de rapporter seulement les photos d'une majorité qui navigue à vue. Alors oui, nous assumons notre totale opposition :

- Aux constructions anarchiques d'immeubles qui défigurent notre ville,
- Aux nombreuses augmentations des tarifs municipaux qui frappent injustement et douloureusement les familles,
- Aux premières intentions néfastes de la majorité sur le dossier de l'assainissement qui concerne 30% de St-Briciens,
- Au Plan Local d'Urbanisme actuel qui défigure certains quartiers de la ville,
- À l'absence de prise en compte de la dégradation du cadre de vie,
- À laisser-faire concernant la perte commissariat de Police et les conséquences en matière d'insécurité dans certains secteurs de Saint-Brice tels le village et la gare,
- Au retard pris sur la transition numérique et énergétique.

Comme nous déplorons le décrochage économique de Saint-Brice par rapport aux communes voisines (Domont, Moisselles, Groslay) faute de projets cohérents et structurés.

Les St-Briciens sont en droit de connaître tous les débats par la mise en ligne des séances et les compte rendus des conseils municipaux sur le nouveau site Internet de la ville qui a coûté très cher.

En cette fin d'année, nous souhaitons à tous d'excellentes fêtes de Noël, instants privilégiés et attendus avec impatience notamment par les enfants laissant place aux joies familiales.

Didier Arnal, Nicole Chalard, Marc Guyot, Michel Moha, Frédérique-Jeanne Besson, Maxime Yabas (Bien vivre à Saint-Brice)

L'hiver est là !

Et en cette fin d'année, il nous faut féliciter les Services Techniques pour les nombreux travaux d'entretien et réparations qui auront été pris en compte et livrés, y compris sur les installations sportives récemment transférées de Plaine Vallée (Stade, Cosc, ...). Mais au-delà de ça, force est de constater que sur l'avancement du Plan Pluriannuel d'Investissement, nos inquiétudes persistent ! Trop peu d'investissements inscrits au budget de cette année n'ont pas débutés. Pourquoi le chantier de la nouvelle Mairie a-t-il été suspendu ? Quand est-il de la réhabilitation de la cantine de l'école Jules Ferry attendue depuis maintenant plusieurs années ? Celle-ci a été tardivement inscrite au Budget 2018 afin de réaliser les travaux correspondants et en finir avec des bungalows qui font depuis trop longtemps offices de réfectoire. Nous continuons à nous interroger sur la nature des points bloquants sur les investissements prévus. Est-ce un problème budgétaire ? Probablement non au regard des excédents annuels du Budget d'Investissement. Est-ce dû aux nouveaux projets « sortis du chapeau » n'ayant pas été inscrits au Plan Pluriannuel d'Investissement ? Est-ce un problème de Gouvernance ? Qui décide de quoi et en fonction de quelles priorités ? Les fonctionnaires, mais aussi la population, ont besoin d'une feuille de route claire et de moyens techniques, financiers et humains pour mettre en œuvre les projets. Nous encourageons vivement Monsieur Le Maire à mettre en application un des engagements pris lors de la campagne de 2014 dans sa charte civique : la gouvernance participative. Les Saint-Briciens ne sont pas associés aux décisions sur les aménagements urbains, voire même ignorés quant à la promesse faite « d'un développement harmonieux pour un urbanisme maîtrisé ». Pire, après avoir récupéré la délégation des Finances que lui a remis son Adjoint, Monsieur Le Maire, qui a retiré la délégation Travaux et Voirie à son Adjoint Mr GAGNE, a aussi pris ces responsabilités en direct. Nous sommes aujourd'hui légitimement en droit de nous inquiéter sur les décisions portant sur les réalisations à mener d'ici la fin du mandat. Le seront-elles de façon cohérente et propice à la collectivité ? Nous y veillerons avec attention dans l'intérêt général.

Isabelle Burger, Cyril Delmas, Eliane Ganipeau, Jean-Luc Germain, Virginie Henneuse, Jean Mazouz, Janet Yalcin (Une Énergie Nouvelle à Saint-Brice)